



**Le premier PT DSNA débutera en semaine 49 avec la promo MCTA 20C.** La section ÉNAC du SNCTA, étonnée du manque de concertation locale avec les organisations syndicales sur le sujet, revendique :

- ☺ l'assurance que les conditions de travail des référents lors des premiers PT DSNA ne seront pas entérinées par la suite sans négociations ;
- ☺ que le cadre des référents PT entre dans le cadre plus large des référents ICA à venir ;
- ☺ la création d'une instance locale de travail ouverte aux organisations syndicales permettant un dialogue social constructif.

**Ce groupe de travail aura pour but :**

- ☺ de tirer les enseignements issus des retours des premiers ICA concernés afin de définir un cadre de travail clair, concerté et accepté ;
- ☺ de répondre à l'ensemble des besoins et des problématiques posées par la mise en place de ce nouveau degré.

**Le SNCTA ne remet aucunement en cause la qualité ni la validité du travail effectué jusqu'à présent,** il ne cherche pas non plus à tout réinventer. Cependant, il considère que les travaux et les conclusions techniques d'un GT d'experts ne peuvent s'affranchir d'une validation sociale par les organisations syndicales.

**Le SNCTA, moteur de la création du PT DSNA, a à cœur, dans ses démarches, que la mise en place de ce nouveau degré soit véritablement négociée avec les contrôleurs.**